

# Energies Communes



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE - N° 39 - JUILLET 2018



La CCE  
vous souhaite  
un très bel été !

## ACTUS

Soutien  
à l'emploi

## DOSSIER

Un service social  
intercommunal

## ZOOM

L'apprentissage  
une chance pour tous

## PORTRAIT

Le Jardin  
d'Oréda





## À la découverte du SCoT

Les élus des Communautés de communes de Blaye et de l'Estuaire ont accéléré la réalisation du schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui devrait être définitivement approuvé en milieu d'année 2019.

Un SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement... Il en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents d'urbanisme des communes (PLU et cartes communales).

Un SCoT est aussi et avant tout la traduction d'une ambition et d'un projet fort pour le territoire qui se compose de 3 documents :

- un rapport de présentation, qui contient notamment un diagnostic et une évaluation environnementale,
- le projet d'aménagement et de développement durables (PADD),
- le document d'orientation et d'objectifs (DOO), qui est opposable aux PLU et cartes communales, ainsi qu'aux principales opérations d'aménagement (ZAD, ZAC, lotissements de plus de 5000 m<sup>2</sup>, réserves foncières de plus de 5 ha...).

Le rapport de présentation et le PADD se terminent. Les élus travaillent désormais sur la rédaction du document d'orientation et d'objectifs. **Un dossier à suivre sur [www.scot-haute-gironde.fr](http://www.scot-haute-gironde.fr)**



## Nouvelles communes pour l'instruction des permis de construire

La Communauté de communes de l'Estuaire vient de reprendre l'instruction du Droit des sols (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme...) pour les communes de Saint-Ciers sur-Gironde, Blaye et Samonac. Le service urbanisme de la CCE instruit désormais les actes d'urbanisme de 25 communes et reçoit le public tous les après-midis du lundi au vendredi au siège de la CCE afin de répondre aux questions techniques des usagers.

### PLUS D'INFOS

Service urbanisme - Cyril GRENIER  
05 57 42 61 99 - [cyril.grenier@cc-estuaire.fr](mailto:cyril.grenier@cc-estuaire.fr)



## La bourse du foncier forestier reste ouverte

Depuis le 2 avril, il est possible de retrouver sur le site [www.cc-estuaire.fr](http://www.cc-estuaire.fr), toutes les informations sur les parcelles forestières à vendre et à échanger sur le territoire de la CCE. Cette liste mise à jour tous les 3 mois est également consultable en mairie et à la CCE.

Contactez Florian SATGER, animateur foncier forestier au 05 57 42 61 99 ou par mail à l'adresse suivante : [foncier@cc-estuaire.fr](mailto:foncier@cc-estuaire.fr)



## Pour une action sociale équitable à l'échelle du territoire

Afin de pallier un certain nombre de disparités de traitement en matière d'action sociale sur son territoire, la Communauté de communes de l'Estuaire a évolué vers un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) intégré, désormais compétent en lieu et place des anciens CCAS.

Jusqu'à-là, l'action sociale était partagée entre le Centre intercommunal d'action sociale de la CCE et les six CCAS de ses quinze communes membres.

Mais l'action sociale était exercée de façon disparate sur le territoire, neuf communes ne disposant ni de CCAS, ni de travailleurs sociaux, pourtant essentiels à l'action sociale.

Ainsi, certaines communes n'exerçaient que l'aide sociale obligatoire (pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap et la domiciliation), là où d'autres proposaient des aides facultatives (aides financières, bons d'essence, prêts remboursables, etc.).

Un important travail collectif, mené par la CCE et les différents CCAS, a conduit en mai dernier à l'adoption d'un arrêté préfectoral actant l'évolution vers un CIAS intégré,

tout en veillant à ce que soit maintenue une action de proximité au plus près des habitants grâce à la création de quatre antennes réparties sur le territoire.

Pour mener à bien ses nouvelles prérogatives, le CIAS a structuré son action autour de trois services :

- Le Service action sociale et insertion (SASI),
- Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et la Maison des services au public (MSAP),
- et enfin la Résidence Autonomie Lucien Boutrit.

La direction administrative de la nouvelle structure a quant à elle été confiée à Sylvie Martin, directrice générale de la CCE.



## 3 Questions au Président

Regrouper l'ensemble des compétences sociales au sein du CIAS était un projet de longue date. Êtes-vous satisfait de sa concrétisation ?

« Très satisfait : je milite pour l'intégration d'un maximum de services à l'intercommunalité afin d'être plus efficace avec le même service pour tous les habitants quelles que soient leurs communes.

J'avais proposé cette évolution il y a dix ans, malheureusement refusée par une majorité de communes attachées à leurs CCAS.

L'intégration des quatre nouvelles communes, Cartelègue, Saint-Seurin-de-Cursac, Mazion et Saint-Androny qui bénéficiaient d'un service social intercommunaire à la CdC de Blaye, a permis de rouvrir le dossier et d'aboutir à un accord, en particulier grâce à l'implication de la Vice-Présidente en charge du social, Lydia Héraud. »

Quels sont désormais les principaux enjeux pour le CIAS ?

« Le principal enjeu, c'est la professionnalisation du service et son informatisation : égalité d'écoute, d'accueil, de traitement et de suivi pour tous.

La CCE a conforté son service avec l'intervention de deux assistantes sociales salariées et l'intégration des personnels des CCAS de Braud-et-Saint-Louis, Saint-Ciers-sur-Gironde et Marcillac, que je remercie particulièrement d'avoir accepté d'entrer dans cette dynamique. »

Quelles sont les actions sociales à consolider prioritairement sur le territoire ?

« Notre service est aujourd'hui étoffé et performant : outre le suivi social et l'instruction des dossiers de RSA pour le département, le guichet logement et la résidence pour personnes âgées qui va être renouvelée et requalifiée, une réflexion est ouverte sur l'évolution de notre service d'aide à domicile et d'auxiliaires de vie.

L'enjeu du vieillissement, si possible à domicile, est aujourd'hui primordial et implique une réflexion pour répondre, au plus près, aux besoins qui s'amplifient dans un contexte financier très contraint. Sacré challenge ! »





L'équipe du SASI (de g. à d.) : Nathalie Montaigut, Emelyne Debailleul, Bernadette Hervé, Patricia Lambert, Laétitia Rastau, Laurence Denis.

## Le Service action sociale et insertion (SASI)

**L'action de ce service sera menée dans les quatre antennes de proximité installées en mairies avec au total six agents affectés à cette mission (quatre agents administratifs et deux travailleurs sociaux).**

Des assistantes aux démarches sociales assureront des permanences afin d'apporter une aide à la compréhension et à la rédaction de courriers et dossiers, ainsi qu'aux démarches administratives et numériques (accès aux droits, CAF, CPAM, CARSAT, RSA, CMU-C, carte de transport, etc.).

Ainsi, les personnes âgées ou en situation de handicap pourront instruire leur dossier d'aide sociale ou d'entrée dans un établissement. Les personnes sans domicile fixe quant à elles, pourront faire leur demande de domiciliation, et les usagers en quête d'un logement seront aidés dans leurs recherches et démarches administratives.

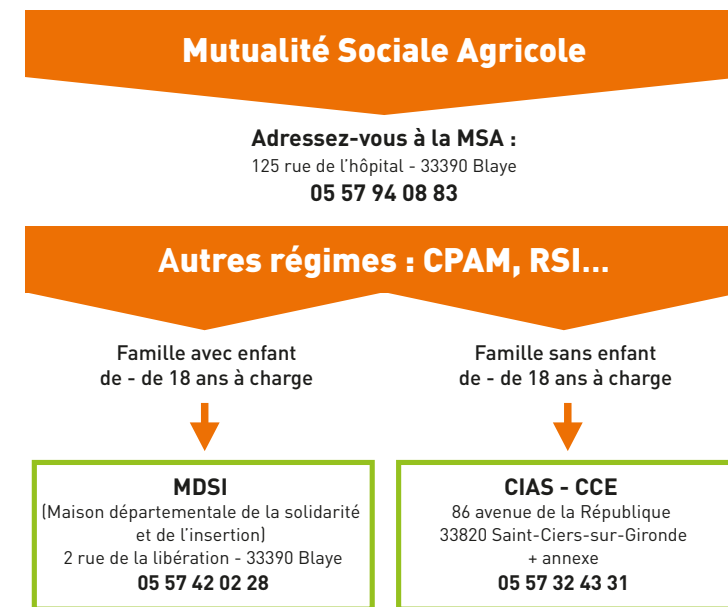
**À SAVOIR** - En fonction des besoins, les deux travailleurs sociaux Laétitia Rastau et Emelyne Debailleul, assureront à tour de rôle des permanences dans les antennes de proximité, sur rendez-vous.

Les familles sans enfant mineur à charge, qui dépendent des régimes santé autres que la MSA pourront bénéficier d'un accompagnement global prenant en compte toutes les sphères de la famille (santé, logement, emploi, budget, etc.). Une évaluation sociale et un accompagnement seront effectués afin de les aider dans la résolution des difficultés rencontrées : surendettement, gestion du budget, perte d'autonomie, demande de mise sous protection judiciaire, prévention des expulsions locatives etc.

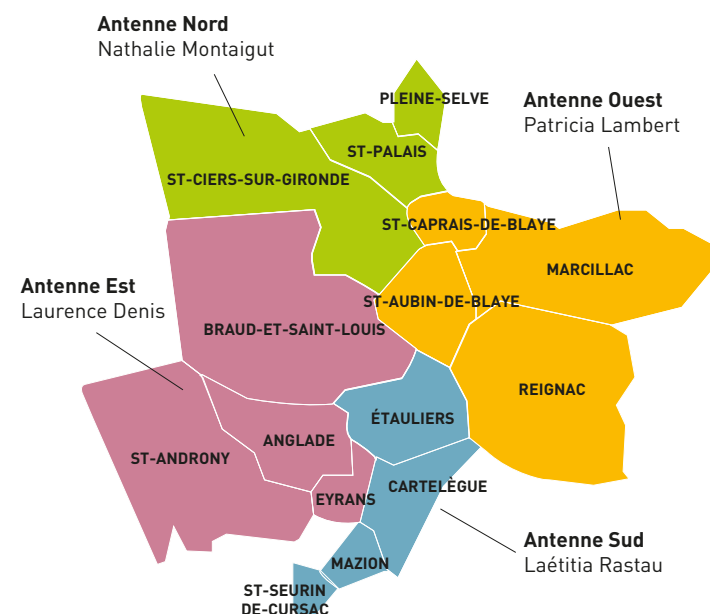
Le Service action sociale et insertion reste en outre compétent pour l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA sous convention avec le département, l'organisation de sorties et d'ateliers collectifs de remobilisation, la coordination de l'aide alimentaire et le partenariat avec la Banque Alimentaire, l'organisation du Noël de l'Estuaire pour les enfants du territoire, les demandes de logement d'urgence, la gestion de ces derniers et l'accompagnement des personnes hébergées.

### → Où s'adresser pour rencontrer un travailleur social ?

Cela dépend de l'organisme auquel vous êtes affilié(e) concernant vos droits santé.



## Nouvelle organisation territoriale du CIAS au 1<sup>er</sup> septembre 2018



## la Maison des services au public et le Service Aide à domicile

**La Maison de la solidarité a été labellisée « Maison des services au public » suite à la nouvelle organisation territoriale visant à améliorer l'accessibilité des services au public.**

Elle propose ainsi une orientation des habitants grâce à des permanences assurées par des associations et organismes partenaires : accompagnement social et professionnel, accès à la santé, Point d'accès au droit, Point service CAF et informations sur la parentalité. Par ailleurs les agents d'accueil de la MSAP ont été formés par l'État pour accompagner les habitants du territoire à faire leur demande de carte grise, carte d'identité et permis de conduire sur internet.

Le Service d'aide à domicile (SAAD) assure quant à lui pour le CIAS, l'accompagnement et les aides favorisant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap :

- Prestations d'aide humaine, d'entretien de logement, d'accompagnement aux courses et à la vie sociale.
- Livraison de repas à domicile adaptés aux régimes alimentaires (le CIAS prend en charge une partie du coût du repas).

Un service de transport à la demande (Transgironde Proximité) est également proposé sur des destinations ciblées permettant l'accès aux soins, loisirs, courses, démarches administratives...

Enfin, le SAAD participe à des actions partenariales sur la gérontologie visant à s'inscrire dans une dynamique de territoire (Forum Bien Vieillir, Séjour Répit des Aidants, Ateliers de prévention Bien Vieillir...).

## La Résidence Autonomie Lucien Boutrit

**Propriétaire de la résidence Lucien Boutrit, la CCE gère 36 logements réservés à des personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie de plus de 60 ans.**

L'équipe récemment renforcée y propose, au sein des espaces collectifs, un certain nombre de services : visite quotidienne, ateliers cognitifs (pour travailler la mémoire), sport adapté (avec une psychomotricienne), jeux divers, etc... mais aussi des sorties. Un programme global de réhabilitation des logements, des espaces verts et communs de cette résidence va être lancé très prochainement. Un premier travail de diagnostic avec une équipe spécialisée a déjà été réalisé aboutissant à des préconisations.

## PAROLES D'ÉLUS...



**Lydia Héraud**

Vice Présidente de la CCE  
En charge de l'enfance, jeunesse, famille, social et CEAE.

**Le mode de fonctionnement et la gouvernance du CIAS ont évolué avec ses compétences. Quelle est son organisation ?**

« Deux objectifs guident nos choix d'organisation de ce nouveau CIAS intégré : proximité et professionnalisme. Conserver une forte proximité avec les habitants du territoire de la CCE est primordial ; les usagers ont besoin d'un contact privilégié dans leur commune, dans leur mairie.

Les communes qui avaient un CCAS avec du personnel compétent pour recevoir les demandes d'accompagnement social des habitants, conservent ce service. Laurence Denis à Braud-et-Saint-Louis, Nathalie Montaigut à Saint-Ciers et Patricia Lambert à Marcillac restent ainsi dans leur commune d'origine.

Ce qui changera, c'est qu'elles recevront aussi des habitants d'autres communes de la CCE et qu'elles travailleront en équipe et en réseau, épaulées par nos deux assistantes sociales et avec des moyens techniques plus performants. C'est par là que passera la professionnalisation de ce CIAS, pour apporter des réponses, plus rapides, plus efficaces à nos habitants.

**Comment les élus sont-ils impliqués dans cette nouvelle structure ?**

Il est nécessaire que les élus restent très impliqués dans la gestion du CIAS. Celle-ci est assurée par un Conseil d'Administration constitué de 15 élus, issus des conseils municipaux des 15 communes de la CCE, et de 14 partenaires : la Banque alimentaire, le foyer EVA, le Secours Populaire, l'AMSADHG, l'AGERAD, Oxygène, le Réseau Santé Social, l'ADAV 33, l'AL PRADO, la Mission Locale de la Haute-Gironde, les Aînés Ruraux, Blaye canton solidarité, Vict'Aide et l'UDAF.

Cette parité garantit d'une part, l'implication des élus dans les décisions du CIAS et la définition de la politique sociale et d'autre part, une bonne collaboration et une bonne complémentarité des actions de chacun en matière sociale sur le territoire.

Les élus des communes participeront enfin à des commissions de travail pour définir les actions concrètes à mettre en place ou à faire évoluer, de façon à toujours mieux répondre aux besoins de tous les habitants de ce territoire : les jeunes, les plus âgés, ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en n'ont pas, ceux qui ont besoin d'être aidés dans leur recherche de logement, ceux qui ont besoin de mieux connaître leurs droits, etc. Le service social de la CCE s'adresse à tous ! »

### PLUS D'INFOS

→ **Service action sociale et insertion (SASI)**  
86 avenue de la République • Saint-Ciers-sur-Gironde  
Laétitia RASTAU • 05 57 32 43 31 • l.cias@cc-estuaire.fr

→ **Service d'Aide et d'accompagnement à domicile**  
**Maison des services au public**  
17 avenue André Lafon • Saint-Ciers-sur-Gironde  
Sophie DALL'ACQUA • 05 57 32 66 99  
sophie.dallacqua@cc-estuaire.fr

→ **Résidence Autonomie Lucien Boutrit** • Braud-et-Saint-Louis  
Marion DUMONT • 05 57 32 66 69 • marion.dumont@cc-estuaire.fr